



## HOMOSEXUALITÉ, ISLAM ET INTERNET

Mohammed Samy

### Résumé

Cette recherche s'intéresse aux discours autour de l'homosexualité en Islam, ou plutôt au sein de différentes écoles de pensées islamiques. Ces discours sont prélevés à partir de sites Internet islamiques s'affiliant à des éponymes de grande envergure, ou bien d'autres sources actuelles, dont des livres. Ces discours sont dichotomisés en tant que réformistes ou néo-orthodoxe suivant la manière dont ils traitent de l'homosexualité. L'analyse démontre une libéralisation des contenus légaux à propos de l'homosexualité suite à la reconfiguration du rapport à l'autorité des musulmans. En général, on verra que l'homosexualité est traitée avec plus de clémence en ligne qu'à travers les médias traditionnels.

Mots-clés : homosexualité; Islam; argumentation; communauté; appartenance.

### Abstract

In this paper, I am concerned with the discourses around homosexuality within Islam, or more specifically within the different schools of thought that Islam comprises. Those discourses are gathered from Internet sites affiliated with prominent figures of Islam, as well as from other current sources, such as books. The discourses are dichotomized as either reformist or neo-orthodox, following the way they deal with homosexuality. Analysis shows a liberalization of the legal contents regarding homosexuality, stemming from a reconfiguration of Muslim people's relation to authority. In general, we will see that homosexuality is treated with more clemency online than through more traditional media.

Keywords: homosexuality; Islam; argumentation; community; belonging.

## Introduction

Les discours sur l’Islam ont connu une grande prolifération au cours des dernières décennies, surtout depuis les attentats qui ont eu lieu aux États-Unis le 11 septembre 2001. Depuis lors, tous types de conceptions, dont plusieurs stéréotypées, sont venues à être formulés dans la presse mondiale à propos des musulmans.

De plus, lors de la colonisation de certains pays musulmans par l’occident, le mot « Islam » venait à être associé à la notion de décadence dans le contexte d’une définition des occidentaux d’eux-mêmes par opposition à toute construction de l’Islam :

Islam was not to be valued as a theology, but as a culture, in the sense employed by Herder, Kant, or Shiller. As culture was used as a synonym for humanity, reason and freedom, the European spectators of the Orient had to define Islam as “unculture” (Schulze, cité dans Massad, 2007, p.4).

Il est aussi important de préciser que certains discours populaires pensent qu’il n’existe qu’un seul Islam, que l’on associe, à tort, exclusivement aux mouvements extrémistes. Or, cette religion monothéiste compte plusieurs écoles de pensées qui se répartissent entre deux catégories principales : les Sunni’te et les Shii’te. La philosophie sunni’te compte quatre branches : les Hanafi, les Maliki, les Shafi’i et les Hanbalites (Whitaker, 2006, p.117). Les Sunnites sont majoritaires dans les pays tels que le Maroc, le Qatar et l’Égypte. Les Shiites sont majoritaires dans les pays tels que l’Iran, l’Irak et le Bahrein.

Actuellement, Internet est la source principale d’encadrement pour les identités musulmanes dans la perspective de leur modernisation. De nos jours, les musulmans s’identifient à des sites islamiques plutôt qu’à des mosquées ou réseaux particuliers (Bunt, 2009 p.10). En 2008, le nombre approximatif des musulmans qui utilisaient Internet était proche de 150 millions (Bunt, 2009, p.58). Ceci n’est pas un hasard, car d’après Hendricks (2006, p.8) Internet facilite la formation d’identités multidimensionnelles contribuant à la formation de communautés d’intérêts qui comptent des membres en permanente négociation de leur identité musulmane. Ceci se fait dans un cadre qui prône l’anonymat – éloignant tous risques d’ostracisme ou de punition en relation à l’atteinte aux mœurs ou à l’ordre public. Ainsi, d’un côté, les musulmans publient des

points de vue qui défient, contestent, voire transgressent les normes islamiques de la sexualité et du genre – ce qui serait impossible en dehors du monde virtuel. D'un autre côté, ces plateformes sociales permettent à leurs membres de réaffirmer les perspectives normatives islamiques de façon autoritaire (Marcotte, 2009). De surcroît, il est important de préciser que certains de ces sites visent des individus purement musulmans (comprenant les convertis), tandis que d'autres reflètent l'expression d'un mouvement qui vise à contrer les subjectivités islamophobes (Varisco, 2009). Le rôle de ces plateformes est aussi de servir d'outils pour les *Watchdogs* leur permettant de surveiller les activités de groupes musulmans (Aydin et Hammer, 2009, p.8).

Dans le cadre de cette recherche, l'homosexualité sert d'étalon de mesure de la modernisation des discours localisés dans des textes que j'utilise, en empruntant les catégories de Barbara Zollner, qui est une activiste et académicienne étudiant les questions de rapports entre Islam, sexualité et genre, particulièrement concernant les néo-traditionalistes et réformistes musulmans (cette dernière catégorie inclut les mouvements activistes).

Je définis les mouvements réformistes comme étant composés de membres se basent sur des arguments qui suggèrent une acceptation de l'homosexualité. Ces arguments pro-homosexuels sont extraits du Coran et déclinent toute condamnation des homosexuels dans cette source considérée sacrée par les musulmans. Ainsi, l'homosexualité se retrouve légitimée sur principe de tolérance.

Par contre, les arguments anti-homosexuels, auxquels Zollner fait référence en usant de la catégorie néo-orthodoxe, se basent, tout comme la tradition classique, sur le Coran, en plus du droit et du Hadith. Par contre ces derniers définissent l'homosexualité en tant qu'acte criminel nécessitant une punition. Il est aussi important de préciser que la néo-orthodoxie est un phénomène dans le discours musulman moderne qui revendique l'autorité suprême concernant l'interprétation du Coran et de la Sunna. Dans cette perspective, l'auteur prend la place de Dieu, ce qui est vu comme une corruption de la logique de l'Islam par Zollner (2009, p.214).

Ainsi, je propose une analyse comparative de différentes sources islamiques sur le thème de l'homosexualité. Au premier degré, je divise ces sources islamiques en deux catégories : actuelles

(c'est-à-dire matérielles, notamment des livres) et virtuelles (en ligne). Les sources actuelles proviennent des textes les plus importants sur lesquels les imams musulmans se basent afin de produire des juridictions. Les sources virtuelles, quant à elles, se trouvent sur des sites Internet de *fatwas*.

Aussi, il est important de citer le fait que le monde musulman obéît à la *charia*, qui est l'ensemble de codes de conduite applicables aux musulmans. Le terme utilisé en dans le discours populaire occidental pour la *charia* est loi islamique, signifiant droit musulman (Larousse, 2010). La *charia* construit et codifie les aspects publics et privés de la vie des musulmans. Pour ceux-ci, elle comprend l'ensemble de normes émanant de la volonté de Dieu.

La *fatwa* est une des émanations les plus importantes de la *charia*. Quand la volonté de Dieu n'est pas clairement interprétable à partir du Coran, les savants musulmans procèdent par analogie, sinon par consensus. La fatwa est ainsi un avis juridique donné par un expert en loi religieuse sur une problématique quelconque. D'un point de vue occidental, la *fatwa* est importante car elle sert de point de jonction entre des théories légales et des pratiques sociales. C'est aussi une plateforme de compréhension entre les *muftis* (savants et théologiens qui décident des fatwas). De manière plus élaborée, la fatwa sert autant de discours politique que d'instrument de réforme doctrinale (Caero, 2006, p.662). Par conséquent, la fatwa est un des piliers de la vie sociale musulmane. Skygaart – Petersen, (cité dans Caero, 2006, p.661) la décrit comme un fait de l'univers moral et mental de tous les jours dans les sociétés musulmanes. Dans la perspective de cette recherche, je considère que la majorité des éléments qui médiatisent le rapport du musulman au monde sont extraits des *fatwas*.

Les sites de fatwas, destinés à un public musulman et non musulman, sont évalués à l'aide d'une analyse thématique de leur contenu. Des activistes oeuvrant dans le domaine académique ont proposé des avenues au problème de l'homosexualité d'un point de vue islamique. Ces derniers ont fait preuve de créativité en proposant des solutions qui ne tenaient pas compte la méthodologie interprétative Islamique qui diffère des procédés académiques. Par exemple, Scott Siraj Al Haqq Kule proposait une réinterprétation du Coran grâce à une herméneutique qui diffère des divers procédés suivis par les autorités interprétatives musulmanes.

Il est important de préciser que les chercheurs académiques n'ont aucune influence sur les décisions relevant de la vie politique, sociale ou économique des musulmans. Les seules individus ayant ce privilège sont les autorités islamiques ayant suivi des formations spécialisées dans des universités islamiques telles que l'université Al-Azhar au Caire, et ayant été octroyés le grade de savant et leader musulman (Bunt, 2003, 127-128).

Ces activistes ont généré de faux espoirs en proposant une réinterprétation herméneutique des sources islamiques qui ne tenait pas compte de l'existence de discours traditionnels juridiques à propos de l'homosexualité. Paradoxalement, les discours sur Internet semblent également renforcer le pouvoir des autorités religieuses en les incitant à produire des discours légaux, en réponse à l'imposition de contenus médiatiques à propos de l'homosexualité. L'on trouve bon nombre de fatwas qui sont exclusivement produites et publiées en ligne, en réponse à la provocation discursive à propos de l'homosexualité. Par exemple, sur *IslamOnline*, qui un site Internet sunnite basé au Liban, une autorité religieuse a répondu à la prolifération discursive à propos de l'homosexualité de plusieurs personnalités au Maroc, non seulement en précisant la loi interdisant tout acte « contre nature », mais aussi en rappelant que les « déviants » méritaient d'être punis selon la manière jugée appropriée à l'école de pensée à laquelle l'accusé appartient. En majorité des cas, l'homosexuel est tué (Al Achraf, 2009 p.2-3).

À l'aune de ces observations préliminaires, je me demande s'il y a des différences entre les discours islamiques traditionnels et ceux médiés par Internet. Si oui, quelles sont-elles, et quelles seraient leurs implications ?

Dans son analyse des fatwas en ligne ainsi que de leurs effets sur l'interaction sociale, la perception de l'autorité et la construction de l'*Umma* (communauté islamique), Bunt (2003) a déduit que ces dernières participent aux négociations des rapports individuels au monde. En effet, les fatwas en ligne, étant disponibles sur demande, informent les relations entre les croyants et leur environnement religieux, les imams et leurs confrères. Ce sont ces configurations que je tenterai de saisir afin de répondre à ma question de recherche.

## Méthodologie

De manière plus pratique, j'ai abordé une méthode de recherche qualitative des sites de fatwas des grandes figures d'autorité musulmanes – toutes en affiliation avec l'une ou l'autre des quatre écoles de pensée islamique se répartissant entre shiite et sunnite.

J'ai développé une classification basée sur la participation religieuse à partir de deux catégories principales, ainsi que deux secondaires inspirées du contenu des sites Internet de fatwa. J'ai emprunté mes deux catégories principales à Helland, qui a développé les concepts de *religion-online* et *online religion* (2002). La première catégorie représente un environnement contrôlé et offre de l'information à propos de la religion. Cette catégorie de sites est structurée afin de limiter la participation. Par contre, *online religion* offre un environnement interactif religieux pour l'utilisateur du réseau Internet. Dans cette perspective, j'étudie la participation religieuse active qui comprend les interactions entre les muftis et leurs disciples. Dans d'autres situations, Internet présente des éléments en rapport à la religion à une audience réceptive et passive. Peu importe le niveau de contrôle, l'utilisateur du réseau est exposé à un large éventail de systèmes de croyances, ainsi que différents niveaux de participation religieuse en ligne.

Les deux sous-catégories relèvent de deux types. Le premier type (que j'appelle « collectif ») est une plateforme dédiée spécifiquement aux fatwas et reflète l'expertise des autorités et des conseillers. *IslamOnline*, qui est un exemple de cette catégorie, est enregistré à Doha, au Qatar, et emploie cent personnes qui sont basées au Caire – incluant des diplômés de la prestigieuse université Al Azhar au Caire. Le second type (que j'appelle « centralisé ») est un modèle de *fatwa* en ligne centré sur une seule autorité offrant la majorité des prescriptions islamiques, comme le site du mufti Quaradawi.

Le cadre théorique pris en compte me permet de proposer trois types de cadrages. En premier lieu, on constate l'existence de sites de muftis que l'on pourrait qualifier d'informatifs. Dans ce cas-ci, l'autorité des muftis règne dans un cadre hétéronome. En second lieu, on dispose des sites de muftis qui sont parfois informatifs, parfois participatifs. Bien que l'on présume que des utilisateurs puissent interagir entre eux dans ce second cas, il n'en reste pas moins que l'autorité

des muftis règne dans un cadre hétéronome légitimé – octroyé par la tradition religieuse. En troisième lieu, les sites des muftis deviennent collaboratifs par choix (curiosité ou accommodement) ou par pression (intervention d'un parti externe). Les muftis acceptent alors de réfléchir aux enjeux soulevés par des questionnements et rediscutent de leur fatwa.

### **Méthodologie de prélèvement des données**

J'ai analysé des textes en arabe, en anglais ainsi qu'un article de presse paru en français portant sur l'homosexualité. C'est pour cette raison que j'ai choisi d'utiliser la terminologie originale – en arabe, ou en anglais – pour définir les concepts clés de ma recherche. Les termes que j'utilise pour ce texte sont *imam*, *ummah*, *virtual ummah* et *cyber-Islamic environments*.

Un *imam* est l'autorité religieuse traditionnellement représentée comme étant le canal central de la communication au sein de la communauté (Bunt, 2002, p.105).

Ensuite, le concept de *ummah*, signifiant communauté, relève des concepts, valeurs et langues partagées au sein d'une même communauté musulmane (Bunt, 2002, p.106). Aussi, *virtual ummah* est définie comme représentant la communauté de croyants sur un échelle mondiale (à travers le temps et l'espace) et ayant son origine dans le Coran et les discours du prophète Mohammed. L'idée de la *ummah* construite en ligne a été explorée par Oliver Roy : « The virtual Ummah of the Internet is the perfect place for individuals to express themselves while claiming to belong to a community to whose enactment they contribute to the enacting of, rather than being passive members of » (2001).

Afin d'analyser le contenu légal islamique, je me réfère aux travaux de Bunt qui localise l'islam en ligne. Il utilise le terme *cyber-Islamic environments* (CIE) afin de définir les dimensions qui relient les sources sacrées, les environnements de lecture, les questions de traduction, le symbolisme, le contenu, les joueurs, les types de technologies et de médias, les profils des usagers, ainsi que la globalisation (Bunt, 2009. pp. 46-47). Bunt pense aussi que la notion de l'*ummah*, jadis idéalisée, est obsolète. D'après lui, il y a de nouvelles formes d'*ummah* opérant dans le cyberspace, renvoyant à diverses notions de communauté (p. 31).

## Les sources traditionnelles

Je me réfère aux documents légaux et semi légaux qui ont été écrits par Al Jazri (*shiite*), Muhammad Kamal (*sunnite*) et Abd al-Karim Khatib (*shiite*). Ces sources représentent les données primaires auxquelles les autorités religieuses se réfèrent pour gérer les affaires criminelles. J'ai noté que l'homosexualité est mise dans la même catégorie que la nécrophilie, la zoophilie et la pédérastie. De plus, toutes les autorités religieuses sont d'accord sur l'idée que l'homosexualité est un crime devant être puni. Pour être punis, les homosexuels sont jetés des hauteurs (poings et pieds liés), sont lapidés, brûlés vifs, décapités à l'épée ou écrasés sous des murs dans les pays connaissant plus de conservatisme tels que l'Iran. En premier lieu, les autorités en question utilisent plusieurs types d'arguments dont le cœur est chargé d'ethos (voir Tableau I). Ensuite, ces derniers utilisent des extraits du Coran ou des discours du prophète Mohammed afin de justifier leurs propos. En troisième lieu, ils font en sorte d'établir le lien de vérification et d'appui entre les arguments de chaque catégorie.

<b>Pseudo médical</b>	<b>Essentialiste</b>	<b>Populiste/psychologique</b>	<b>Relations de pouvoir</b>
L'homosexualité cause le VIH	Un crime contre l'humanité	Cause indirecte de la prostitution	Hégémonie idéologique occidentale, car l'homosexualité est considérée comme venant de l'occident
L'homosexualité est à la cause de maladies sexuelles	Un crime contre les instincts  Menace la continuité de l'espèce humaine	Le non contrôle du désir cause la décadence de la société	

**Tableau I : Arguments traditionnels contemporains.**

Ce tableau décrit différents types de discours trouvés en ligne à propos de l'homosexualité. Ces discours sont catégorisés en tant qu'arguments de types : « pseudo-médical », « essentialiste », « populiste » et « relations de pouvoir ». Dans les discours considérés, l'homosexualité est décrite comme étant la cause du VIH, ainsi que toute autre maladie sexuellement transmissible. L'argument essentialiste stipule que l'homosexualité est contre nature, car l'instinct humain serait hétérosexuel à la base. Ceci veut dire que tout acte contre cette « nature » est un crime contre les instincts. Par conséquent, la continuité de l'espèce humaine se trouve menacée. Certaines sources usent d'arguments logiques et populistes à la fois. Dans cette catégorie, on trouve des arguments



stipulant que le non contrôle du désir, exemplifié par l'homosexualité, cause la décadence de la société. La prostitution est un aspect fortement considéré de cette décadence. Les arguments relevant des relations de pouvoir soutiennent l'idée que l'homosexualité est un concept occidental et son imposition aux niveaux des mœurs de musulmans serait une sorte de tentative de domination intellectuelle, voire même idéologique.

### Les sources en ligne

Il est important que je précise d'emblée dans cette section qu'il n'existe pas de terme précis en arabe classique pour « homosexualité ». Après des recherches dans des sources primaires légales, j'ai trouvé que *Amal quaum Lut*, *Amal ahl lut* et *Liwat* étaient des expressions utilisées en référence aux actions du peuple de Lut se trouvant dans le Coran (Sodome et Gormorre). *Lata* (le verbe du nom *Liwat*) veut dire s'attacher à quelque chose (Pellat, dans Schmitt, 1992, p.151). *Liwat*, qui est le synonyme de *Liwata* ou bien *Mulawata*, est le nom du verbe *Lata*. *Looti* ou bien *Lait*, *Mulawit* ou *Mutalawit* sont les termes qui sont utilisés pour désigner le criminel responsable de l'acte homosexuel (Schmitt, 1992, p.13). Ces mêmes termes désignent le partenaire actif, alors que le partenaire passif est qualifié de *ma'ibun* (Encyclopedia of Islam, 2001).

Le terme « gay » n'est pas utilisé légalement dans le monde musulman, car il connote des éléments d'un style de vie occidental. Par contre, le terme *Mithli Jinsi* – synonyme littéral de similarité sexuelle – est utilisé par les médias. J'ai utilisé le terme clé *Liwat*, en arabe « طول », ainsi que *Mithli jinsi*, en tant qu'entrées dans les moteurs de recherche de chaque site de mufti afin de prélever mes données. Ainsi, les sites des muftis auxquels j'ai eu recours sont :

- <http://www.islamcity.org/>
- <http://www.sistani.org/>
- <http://www.islamonline.net/english/index.shtml>
- [http://www.qaradawi.net/site/topics/index.asp?cu\\_no=2&temp\\_type=44](http://www.qaradawi.net/site/topics/index.asp?cu_no=2&temp_type=44)

J'ai pu classer mes sources religieuses en tant que néo-conservatrices ou libérales. La première catégorie se résume en ce qui suit. Les imams de *IslamOnline*, dont le directeur de comité est Yusuf Qaradawi (figure religieuse très importante dans le monde arabe) définissent l'homosexualité en tant que choix. Ils pensent aussi que c'est le péché le plus haineux dans

l’Islam et aussi un des plus abominables. L’homosexualité est considérée comme un péché si grave et intense que ceux qui le commettent seront punis dans cette vie et celle d’après. De plus, l’homosexualité serait la cause de la pédophilie ainsi que du VIH. Ces sources tracent aussi un lien entre l’homosexualité et la dépendance aux drogues et à l’alcool. De plus, d’après les imams d’*IslamOnline*, les homosexuels n’accomplissent pas leur rôle naturel, consistant en la population du monde. La survie serait le rôle principal du mariage.

Nadia El-Awady a eu une approche particulière dans une série d’articles parus sous le titre *Homosexuality in a Changing World: Are We Being Misinformed?*, publié sur *IslamOnline*. Sa prémisse relève de l’idée que l’homosexualité est un choix, et de ce fait un péché. Ceci veut dire que si un individu choisit d’effectuer l’acte homosexuel au lieu de s’en abstenir alors que celui-ci dispose de personnes de sexe opposé, la punition s’applique. Elle adopte une approche développementale quant à la question de l’orientation sexuelle, et propose des solutions telles que la thérapie de la réorientation (qui « reconvertit » un homosexuel à son état initial d’hétérosexualité).

En contrepartie, Sheikh Faysal Mawlawi, qui est président du conseil européen de la fatwa pense que musulmans et non musulmans doivent s’entraider pour bannir l’homosexualité. Aussi, Ahmad Kutty, grand conférencier et chercheur islamique à l’Islamic Institute of Toronto déclare que musulmans et non musulmans doivent collaborer à l’éradication de l’homosexualité dans les rues, en tant que devoir religieux<sup>1</sup>.

Par contre, les discours libéraux sont moins nombreux mais non moins intéressants que les néo conservateurs. Il est important de noter qu’une organisation est intervenue afin de préserver l’image de l’Islam au niveau international et contredire les insultes et condamnations des autorités d’*IslamOnline* contre les homosexuels. Cette organisation se nomme Straightway Foundation et son président est Mujarhid Mustaqim. Cette organisation a rejeté l’idée que

---

<sup>1</sup> ‘Can I attend a homosexual “Wedding”?’ <http://www.islamonline.net/fatwa/english/FatwaDisplay.asp?hFatwaID=101635>

l'homosexualité serait un choix, en différenciant cette idée de celle de l'attraction entre individus de même sexe, tout en la catégorisant en tant que péché<sup>2</sup>.

Les questions portant sur l'homosexualité étaient parfois reliées à celle du suicide, qui est interdit par la loi musulmane. Ceci s'explique par l'idée selon laquelle certaines personnes éprouvant de l'attirance envers des personnes du même sexe désirent se donner justice en se suicidant. Par exemple, dans la section « questions-réponses à l'Imam » du site *Web Islamicity*, un jeune musulman a écrit un courriel à un mufti lui demandant si son cas pouvait être considéré comme exceptionnel. Il se demandait si, étant homosexuel, il aurait la permission de se suicider. La réponse démontrait de la sympathie et essayait de convaincre le jeune homme de se repentir au lieu de se tuer – Allah pardonne et guérit<sup>3</sup>.

En réponse à d'autres questions à propos de l'homosexualité, un imam dit que les sentiments homosexuels ne sont pas mauvais en eux-mêmes, car c'est l'acte sexuel qui relève du péché<sup>4</sup>. « *What is sinful in homosexuality is the actual sexual act between a couple of similar sex* ». D'après cet imam, une personne attirée par une autre du même sexe ne doit pas en parler et suivre ce qui suit :

- 1) Demander à Dieu de l'aider à se débarrasser de ce sentiment et mettre fin au problème.
- 2) Être patient ou patiente, et ne jamais être en rapport sexuel avec nulle autre personne que sa femme ou son mari.
- 3) Demander de l'aide médicale afin de diagnostiquer le problème (physiologique ou psychologique).
- 4) Demander de l'aide d'un imam (ce qui est impossible car cela relèverait de la confession).

L'Islam se veut une religion de discrétion. C'est pour cela que l'exécution des homosexuels est quasi impossible. Pour décourager du recours à la punition, la tradition établit une liste de conditions suites auxquelles l'exécution devient valable. Pour résumer, quatre témoins (le témoignage de deux femmes comptent pour celui d'un seul homme) doivent avoir assisté à l'acte et avoir vu la pénétration ou tout autre acte pouvant être catégorisé comme *Liwat*. S'il manque un

<sup>2</sup> ' We are being misinformed.' <http://straightway.sinfree.net/understanding /awady-comments.htm>

<sup>3</sup> Question no. 2633; Question Date : 1/13/1998. <http://www.islamicity.com/qa/action.lasso.asp?-db=services&-lay=Ask&-op=eq&number=2633&-format=detailpop.shtml&-find>.

<sup>4</sup> Question no. 2658 ; Question Date : 2/4/1998. <http://www.islamicity.com/qa/action.lasso.asp?-db=services&-lay=Ask&-op=eq&number=2658&-format=detailpop.shtml&-find>.

témoin, les trois autres (ou moins) se font exécuter pour le crime de calomnie. Aussi, l'accusé doit avoir atteint l'âge de la puberté, être libre (non esclave) et être en possession de toutes ses facultés mentales lors de l'acte. (Al Jaziri, 1986).

## Résultats

Suite à l'analyse des sites de fatwa cités précédemment, j'ai pu reprendre le Tableau I et l'augmenter d'une nouvelle classification des arguments utilisés par les autorités (Tableau II).

<b>Pseudo médical</b>	<b>Essentialiste</b>	<b>Populiste/psychologique</b>	<b>Relations de pouvoir</b>	<b>Guérison</b>
L'homosexualité cause le VIH	Un crime contre l'humanité	Cause indirecte de la prostitution	Hégémonie idéologique occidentale, car l'homosexualité est considérée comme venant de l'occident	<b>L'ouverture de l'Islam au pardon.</b>
L'homosexualité est à la cause de maladies sexuelles	Un crime contre les instincts  Menace la continuité de l'espèce humaine	Le non-contrôle du désir cause la décadence de la société		<b>Possibilité de guérison grâce à la médecine contemporaine</b>

**Tableau II : La classification des arguments incluant les sites Internet de fatwas.**

Ainsi l'on trouve une récurrence quant aux résultats cités dans les deux tableaux en relation avec les catégories « pseudo médical », « essentialiste », « populiste » et « relations de pouvoir ». Par contre, on peut remarquer une variante dans le dernier type de discours, qui est l'ouverture au pardon et à la guérison grâce à la médecine contemporaine, qui se trouve exclusivement au niveau du contenu Internet.

## Discussion

D'après Bunt, les environnements islamiques en ligne permettent aux questions sensibles d'être adressées, ce qui serait impossible dans d'autres circonstances. Aussi, Bunt pense que les *cyber-Islamic environments* ont le potentiel de transformer les aspects des compréhensions religieuses dans un contexte musulman. Ces derniers instaurent un dialogue là où il ne serait pas possible. En effet, les propos de Bunt se vérifient car d'un premier abord les catégories argumentaires citées dans la section précédente existent dans les textes classiques et traditionnels. Par contre, les opinions et fatwas relevant de la catégorie « guérison » voient le jour uniquement

sur les environnements cyber islamiques. On note ainsi, pour la première fois dans l'histoire des interventions des autorités musulmanes sur Internet, des preuves de sympathie de la part des muftis envers les homosexuels.

À tout cela viennent s'ajouter des éléments dont j'ai pu remarquer une redondance dans toutes les sources consultées. En effet, les structures hiérarchiques sont bouleversées sur Internet. De manière traditionnelle, les muftis ont l'habitude de donner des sermons, produire une fatwa ou de la littérature islamique de manière descendante en termes hiérarchiques. Le rôle du disciple est de poser une question en suivant des règles d'étiquette ou bien un protocole traditionnel. Dans un régime de savoir-pouvoir, le mufti communique ses juridictions sans ouverture pour des questionnements éventuels de la part du parti se trouvant dans le besoin intellectuel et religieux de connaissances. Par contre, sur Internet l'accès instantané et anonyme aux fatwas rend des considérations comme les protocoles traditionnels, l'intimidation ou la peur du jugement obsolètes. Ceci est dû au fait que les formes d'énonciation que les individus, s'adressant aux imams, doivent emprunter pour être pris en compte relèvent des protocoles traditionnels. Par contre, le retraçage causerait l'exécution dans certains États islamiques, car dans le cas de l'homosexualité un aveu dont la source est reconnue est différent de celle qui resterait anonyme.

J'ai aussi remarqué une libéralisation ou modernisation des fatwas en ligne qui connaissent une certaine influence occidentale. De plus, j'ai remarqué que moins les sources étaient centralisées autour d'un imam – les sources centralisées étaient généralement en arabe – plus la traduction du contenu en anglais ou français n'était pas fidèle à la version originale et moins la punition y était considérable. Aussi, les sources les plus libérales utilisaient le terme *Mithliya* (voulant dire similarité sexuelle) à la place de toute autre expression péjorative. Aussi, l'Internet est le premier terrain de bataille sur lequel l'idée que l'homosexualité est un acte plutôt qu'une identité est ouvertement défiée par des autorités religieuses.

Un article de presse en ligne d'une revue homosexuelle internationale à grande notoriété en est un bon exemple. Titré : *Irak : Sistani retire sa fatwa « mort aux gays »* (Hazera, 2006), l'article traite du succès d'une intervention internationale d'un groupe activistes dirigée contre une fatwa d'Ali Sistani – une sommité islamique. Ce groupe est décrit dans l'article comme étant « le

bureau londonien de l'organisation des droits des gays irakiens, Iraqi LGBT, qui représente un réseau clandestin de militants gays et lesbiens vivant au sein des principales villes irakiennes, dont Bagdad, Najaf, Karbala, Hilla, Duhok et Basra » (Hazera, 2006, p. 2). Au terme d'une négociation qui a duré une semaine, cette autorité religieuse a fini par retirer sa fatwa qui incitait à la violence contre les homosexuels de son site Internet.

## Conclusion

D'après les résultats obtenus, on pourrait dire que l'on assiste à la redéfinition du concept d'umma et d'appartenance qui voit le jour à travers les interactions en ligne. Ainsi, plusieurs musulmans qui appartiennent à différentes écoles de pensées qui s'identifiaient à leur mosquée locale, trouvent présentement leur affiliation sur un même site au sein duquel ils peuvent participer. La notion de foi devient relativement indépendante de l'espace, car un musulman ayant accès à Internet n'a nul besoin de se déplacer, ni révéler son identité pour trouver de l'information. Révéler son identité peut être embarrassant, voire même dangereux, comme dans le cas de questionnements autour de l'homosexualité. Ainsi, j'aimerais conclure par une citation d'Anderson:

That is, the Internet and its surroundings that enthusiasts call “cyberspace” or envision as a new “information age” do not facilitate the spokesperson-activists of established institutions, but draw instead on a broader range of new interpreters or newly visible interpreters of Islam (Anderson 2003, 48).

De ce fait, on assiste à la création de nouveaux contenus ainsi que de nouvelles interprétations et contributions dans le cyberspace ayant des répercussions dans le monde. Dans cette même perspective, je considère Internet comme une plateforme potentiellement intéressante à étudier dans le cadre de la législation concernant les homosexuels. Sa médiation a permis des changements là où de nombreuses tentatives ont échoué.

En considérant l'homosexualité comme étalon de mesure idéologique et politique, pourrait-on considérer la possibilité que la fatwa finisse être influencée par ce que les puissances mondiales jugent comme étant équitable, au cours de son passage sur Internet? Le monde virtuel reconfigurerait-il alors les rapports d'autorité entre muftis et individus, dans un processus de

négociation qui a pour rôle commun de redéfinir la hiérarchie normative? En effet, Internet est, en utilisant l'idée de Harasim (1994), une fenêtre qui permet l'ouverture à un monde. Cette dernière permettrait l'accès au contenu des juridictions en ligne des muftis par les journalistes, les activistes pro-homosexuels ou simplement des individus en quête de spiritualité. La pression en résultant a un impact sur le contenu des nouvelles fatwas que les autorités religieuses présentent au monde, plutôt qu'à leur communauté seulement. Quel rôle aurait le nouveau contenu dans le renforcement ou le dénigrement des stéréotypes existants à l'égard des Musulmans dans les médias internationaux? Les *cyber-Islamic environments* ouvriraient-ils une brèche permettant une réforme de la charia en faveur des homosexuels? Ce parcours serait-il purement musulman ou à influences internationales?

## Bibliographie

- Al-jaziri's. (1986). *al-fiqh ala al-madhahib al-arbaah (vol 5)*.
- Abd al-Karim Khatib.(1980). *Al-Hudud fi al-Islam : hikmatuha-- wa-atharuha fi al-afraad wa-al-jamaat wa-al-umam*.
- Abd al-`Aziz, Muhammad Kamal. (1987). *Li-madha harrama Allah hadhihi al-ashya? lahm al-khinzir, al-maytah, al-dam, al-zina... : nazrah tibbiyah fi al-muharramat al-Quraniyah*.
- Anderson, J. (2003). The Internet and Islam's new interpreters. In D. F. Eickelman & J. W. Anderson (Eds.), *New media in the Muslim world* (2nd ed., pp. 45–60). Bloomington: Indiana University Press.
- Aydin, C. et Hammer, J. (2009). *Muslims and the Media Perceptions, Participation and Change*. Consulté en mars 2010: <http://www.springerlink.com/content/1n5155662xn77w00/fulltext.pdf>
- Bunt, G. (2009). *I Muslims: Rewiring the House of Islam*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press.
- Bunt, G. (2003). *Islam in the digital age; e-jihad, online fatwas and cyber Islamic*. London: Pluto Press.
- Caeiro, A. (2006). The Shifting Moral Universes of the Islamic Tradition of Ifta': A Diachronic Study of Four Adab Al Fatwa Manuals. *The Muslim World*, vol. 96, n° 4, p. 661-685.
- Dictionnaire Larousse. Charia. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/charia/14756>
- Harasim, L. (1994). Networlds: Networks as Social Space. In L. Harasim (Ed.). *Global Networks: Computers and International Communication* (pp.15-34). London: MIT Press
- Helland, C. (2002). Surfing for Salvation. *Religion*, n° 32, p. 293-302
- Hendricks, J. (2007). Neither here nor there: Identity negotiation and community creation among Qur'an only Muslims on the Internet. University of Missouri. Mémoire de maîtrise non publié.
- Marcotte, R. (2009). Gender and sexuality online on Australian Muslim forums. *Contemporary Islam*, vol. 4, n° 1, p. 117-138.
- Oliver, R. (2001). *Globalised Islam : The search for a new Ummah*. London: Hurst & Company.
- Varisco, M. (2010). *iMuslims: Rewiring the House of Islam*. Consulté en mars 2010 : <http://www.springerlink.com/content/222p6x3h7783707j/fulltext.pdf>



### **Article de presse en ligne**

Hazera, H. (2006). Irak : Les escadrons de la mort chiites traquent les gays. [http://www.silgbt.org/article.php3?id\\_article=84](http://www.silgbt.org/article.php3?id_article=84)

### **Pages de IslamOnline consultées**

Awady, Nadia el- : 'Homosexuality in a Changing World: Are We Being Misinformed?' <http://islamonline.net/english/Contemporary/2003/02/article01-0.shtml>

'Death Fall as Punishment for Homosexuality.'

<http://www.islamonline.net/fatwa/English/FatwaDisplay.asp?hFatwaID=76474>

'How to give up Homosexuality.'

<http://www.islamonline.net/fatwa/English/FatwaDisplay.asp?hFatwaID=99505>

'Homosexuality is a Major Sin'.

<http://www.islamonline.net/fatwa/english/FatwaDisplay.asp?hFatwaID=30519>

'How to give up Homosexuality'.

<http://www.islamonline.net/fatwa/english/FatwaDisplay.asp?hFatwaID=99505>

'Islamic Manners in Dealing with Homosexuals.'

<http://www.islamonline.net/fatwa/english/FatwaDisplay.asp?hFatwaID=2753>

'Socialisation with non-Muslims: Permissible?'

<http://www.islamonline.net/fatwa/english/FatwaDisplay.asp?hFatwaID=100762>

Question no. 2658 Question Date: 2/4/1998. <http://www.islamcity.com/qa/action.lasso.asp?-db=services&-lay=Ask&op=eq&number=1099&-format=detailpop.shtml&-find>.

Question no. 2633; Question Date : 1/13/1998. <http://www.islamicity.com/qa/action.lasso.asp?-db=services&-lay=Ask&-op=eq&number=2633&-format=detailpop.shtml&-find>.

[The Islamic Dictionary online, 'Sheikh'](http://www.islamic-dictionary.com/index.php?word=Sheikh&x=0&y=0). Consulté le 21 octobre 2008 : <http://www.islamic-dictionary.com/index.php?word=Sheikh&x=0&y=0>

[The Islamic Dictionary online, 'Fatwa'](http://www.islamic-dictionary.com/index.php?word=fatwa). Consulté le 21 octobre 2008 : <http://www.islamic-dictionary.com/index.php?word=fatwa>

[The Islamic Dictionary online, 'Imam'](http://www.islamic-dictionary.com/index.php?word=Imam). Consulté le 21 octobre 2008 : <http://www.islamic-dictionary.com/index.php?word=Imam>